

Une faveur spéciale

06-03-2022

" Tant qu'une monarchie forte et puissante ne sera pas rétablie chez nous, écrivait Balzac en 1849 à son beau-frère Surville, il n'y aura rien à faire en France. " En attendant qu'on en finisse bientôt " avec cette impossible république ", il décide donc de quitter Paris et de regagner la paisible Ukraine. C'est son troisième voyage en Russie. Les deux précédents ont été relativement faciles. Cette fois il lui faudra vaincre de sérieuses difficultés. Au printemps de 1843, Nicolas 1er a en effet décidé, " en raison des désordres survenus en France ", d'interdire aux consuls russes de viser les passeports français à destination de la Russie. Il fallait donc obtenir une faveur spéciale.

André Pierre, Le dernier séjour de Balzac en Ukraine, Le Monde, 3 juin 1949

Jean-Jacques Salomon

palio@editionsdupalio.fr